



Strasbourg – Communiqué de l'intersyndicale

Après la rencontre avec la préfète l' "incompréhension" demeure !

Après que l'intersyndicale se fut adressée à la préfète, Mme Chevalier, pour dénoncer les violences commises sur plusieurs manifestant.es, dont des membres du service d'ordre intersyndical, cette dernière a rencontré les responsables des organisations syndicales du Bas-Rhin, mercredi 12 avril.

Les représentant.es des organisations syndicales présentes ont réaffirmé que le service d'ordre de l'intersyndicale avait été exemplaire dans l'organisation et la gestion des manifestations sur le champ de ses responsabilités. Ils ont dressé le constat que depuis le recours au 49.3, les éléments de colère se multipliaient.

Ils ont rappelé des faits qui témoignent d'un recours disproportionné à la violence par les forces de l'ordre : les gaz lacrymogènes près de l'école primaire Sainte Madeleine, la charge des CRS contre le service d'ordre de l'intersyndicale (avec comme conséquence qu'un membre du service d'ordre ait 2 jours d'ITT), le recours massif aux gaz lacrymogènes contre les manifestant.es...

L'intersyndicale a réaffirmé sa responsabilité vis-à-vis de la jeunesse pour ne pas qu'elle soit exposée à la répression. La préfète a refusé de condamner les violences policières, et justifié l'intervention des CRS contre le service d'ordre au prétexte que le SO aurait "entravé l'intervention des forces de police" et, donc, aurait légitimé par là même une intervention sans aucune sommation.

Dans son communiqué de ce jour, la préfète évoque « son souci » de « lever les incompréhensions ».

Pour l'intersyndicale, certains ordres donnés demeurent effectivement « incompréhensibles » :

- l'attaque brutale des membres du service d'ordre intersyndical par les forces de l'ordre alors qu'ils étaient dans leur stricte responsabilité d'organiser la manifestation le 6 avril,
- le passage et le gazage des jeunes "petites rues des dentelles" le 20 mars,
- les jets de palets de gaz lacrymogènes sur un des membres du SO le 28 mars,

Tout ceci est non seulement « incompréhensible », mais également condamnable. L'intersyndicale ne saurait l'accepter.

A l'issue de cette rencontre avec la préfète, cette "incompréhension" demeure !

Il n'en reste pas moins que le comportement des organisations de l'intersyndicale du Bas-Rhin, sa gestion exemplaire des manifestations par son service d'ordre, alors qu'il est composé de salarié.es et de militant.es syndicaux qui acceptent d'assurer leurs responsabilités pour permettre à des dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses et à la jeunesse de manifester leur opposition à la réforme des retraites de Macron, a amené la préfète à reconnaître le sens des responsabilités de nos organisations syndicales.

La brutalité, la violence et le déni sont du côté de l'État et du gouvernement et non du côté de nos organisations syndicales et des manifestants, déterminés à combattre la réforme des retraites.

L'intersyndicale réaffirme que le seul moyen de mettre fin à l'escalade de la violence que provoque Macron, président du chaos social, c'est le retrait immédiat et total de la réforme des retraites.

Strasbourg le 13/4/2023